

COMMUNIQUE CONJOINT ENTRE LE CONSEIL NATIONAL DES DROITS DE L'HOMME ET LE COMITE SENEGALAIS DES DROITS DE L'HOMME

A la suite de la mort tragique de Charles Alphonse NDOUR, ressortissant sénégalais, à Tanger (Maroc), le 29 août 2014 et des affrontements suivis d'arrestations et de reconduites à la frontière de migrants subsahariens vers Dakar, le Conseil national des droits de l'Homme du Royaume du Maroc (CNDH) a envoyé une mission d'information auprès du Comité Sénégalais des droits de l'Homme (CSDH) du 6 au 10 septembre 2014.

La mission, composée de Mme KHROUZ Myriem, de M. KASSOU Abderrahim (membres du CNDH) et de M. ZAINABI Ahmed Taoufik (directeur de département) s'est rendue à Dakar pour rencontrer le Comité Sénégalais des droits de l'Homme (CSDH) et les organisations non gouvernementales (ONG) travaillant dans le domaine de la protection des migrants, en vue de recueillir toute information pertinente et mettre en place des modalités de collaboration.

La délégation a tenu des séances de travail avec le Comité Sénégalais des droits de l'Homme (CSDH), le Forum Social Sénégalais (FSS), le CARITAS/ PARI, la RADDHO et des migrants sénégalais revenus au pays le mardi 2 septembre au soir. Accompagnée par le CSDH, la mission a été reçue par Monsieur le ministre de l'Intérieur, Monsieur le ministre de la justice Garde des Sceaux ainsi que Monsieur le Secrétaire d'Etat en charge des sénégalais de l'extérieur.

Le Conseil national des droits de l'Homme du Royaume du Maroc (CNDH) et le Comité Sénégalais des droits de l'Homme (CSDH) :

- Saluent le partenariat entre les deux institutions nationales des droits de l'Homme et les relations séculaires entre le peuple marocain et sénégalais ;
- Rappellent l'importance de la mise en œuvre effective de la nouvelle politique migratoire du Royaume du Maroc, adoptée en septembre 2013, conformément aux normes internationales des droits de l'Homme ;
- Saluent et encouragent les efforts à mener pour que la lumière soit faite et les responsabilités déterminées dans la mort de Charles Alphonse NDOUR ;
- Conviennent d'unir leurs efforts pour le renforcement du respect des droits humains dans leurs pays respectifs.

Fait à Dakar le 8 septembre 2014

Le Président du CSDH

Alioune TINE

Le Président du CNDH

Driss El Yazami